## Convention de prêt à usage individuel de matériel pédagogique adapté Utilisable en dehors du milieu scolaire

Secteur: ND	N° de Convention : 33529
Article 1:	
circulaires relatives au " financement de matériel pédag sensorielles, motrices ou mentales, intégrés en milieu d	êt et l'utilisation de matèriel acquis par l'Education Nationale suite aux gogique adapté au bénéfice d'élèves présentant des deficiences ordinaire " : 001-221 du 29/10/01 - MENE0102353C,Circ IENA1/808/2001-2002/JYB-SB
Le Rectorat de la Reunion représenté par, <b>Le Recteur</b> met à disposition de l'élève : MEZINO RACHEL N domicilié : Lot Pierre Deboisvillier 4 Impasse des Strél Le matériel pédagogique individuel adapté suivant :  - Ordinateur, référence :TMP653 immatriculé s	lé(e) le : 16-04-1998 litzias 97427 L ETANG SALE
Valeur globale du matériel prêté 822 € pour son usage scolaire afin d'effectuer des travaux affe	érents à sa scolarité.
Article 2:	
Ce prêt de matériel est consenti jusqu'au 31-07-2017, e	et est révisable selon l'évolution de la situation de l'utilisateur.
Article 3:	
Le cocontractant utilisateur et ses représentants déclare d'une aide pour l'acquisition ou d'un prêt d'un matériel	ent sur l'honneur ne pas avoir été bénéficiaires par un dispositif d'état similaire à celui décrit dans le présente convention.
Article 4:	•
du matériel pédagogique désigné ci-dessus.Le cocontra le cadre de sa scolarité et pour effectuer des travaux aff lieu. Le cocontractant utilisateur et ses représentants so matériel prêté. Il est rappelé que, conformément à l'arti	nus de veiller " en bon père de famille " à la garde et à la conservation actant utilisateur ne pourra utiliser, en classe et à son domicile, que dans férents à sa scolarité.Le tout à peine de dommages et intérêts, s'il y a ont tenus de porter à la connaissance du Rectorat tout sinistre affectant le icle 1884 du Code civil, le responsabilité des représentants de ation autre que celle liée à l'usage conforme du matériel.
Article 5:	1 5
La souscription d'une assurance contractée par les repre	ésentants de l'utilisateur pour ce matériel est vivement conseillée.
Article 6:	
	é au domicile sont, dans ce cadre, à la charge des représentants de ement de batterie de l'ordinateur, et les éléments optionnels pouvant se r.
A SAINT DENIS le 05-12-2014	Livré le:

Pour le Rectorat:

1/1

NOM,PRENOM,QUALITE et SIGNATURE